
Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 8 février 2016

SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 4)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 4)
<i>Appel nominal</i>	(p. 4)
<i>Adoption</i> du procès-verbal de la Commission permanente du 11 janvier 2016	(p. 4)
N°CP-2016-0693 Lyon 3°- Réaménagement de la rue Garibaldi, parvis des Halles - Lot n°3 : marché de revêtements de surface - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p. 4)
N°CP-2016-0694 Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Société française d'habitations économiques (SFHE) auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 5)
N°CP-2016-0695 Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 5)
N°CP-2016-0696 Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 5)
N°CP-2016-0697 Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 5)
N°CP-2016-0698 Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Poste habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 5)
N°CP-2016-0699 Travaux d'électromécanique et d'automatismes à réaliser sur les réseaux, les stations de pompage, les ouvrages hydrauliques d'eau potable et sur certains ouvrages hydrauliques annexes - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée -	(p. 6)
N°CP-2016-0700 Vaulx en Velin - Désengrèvement du Vieux Rhône et restauration du canal écrêteur dans le delta de Neyron - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché public -	(p. 6)
N°CP-2016-0701 Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 5, rue Alexandre Vial et appartenant aux époux Champier -	(p. 6)
N°CP-2016-0702 Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain du quartier Terraillon - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n°29 et 213 de la copropriété Le Terraillon, situés au 13, rue Guynemer et appartenant aux conjoints Djellali - Abrogation de la décision du Bureau n°B-2014-0131 du 10 juillet 2014 -	(p. 7)

N°CP-2016-0703	<i>Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terraillon - Acquisition, à titre onéreux, d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n°501 et 651 de la copropriété Le Terraillon, situés au 10, rue Hélène Boucher et appartenant aux conjoints Fiorani Prudhon Ferrenti -</i>	(p. 7)
N°CP-2016-0704	<i>Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Acquisition, à titre onéreux, des lots de copropriété n°58 et 242 situés 7, rue Guynemer et appartenant aux conjoints Khair -</i>	(p. 7)
N°CP-2016-0705	<i>Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Acquisition, à titre onéreux, de 10 lots dont 5 appartements et 5 caves, dans la copropriété Le Terraillon, située rue Guynemer, rue Marcel Bramet et rue Hélène Boucher, et appartenant à Alliadé habitat -</i>	(p. 7)
N°CP-2016-0706	<i>Collonges au Mont d'Or - Mise en demeure d'acquiescer d'un immeuble situé 23, rue Pierre Pays et appartenant à Mme Isabelle Bardou - Renoncement à l'acquisition et levée de l'emplacement réservé n° 9 -</i>	(p. 7)
N°CP-2016-0707	<i>Corbas - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées avenue de Corbetta et rue des Marronniers et appartenant aux copropriétaires de la résidence Les Marronniers -</i>	(p. 7)
N°CP-2016-0708	<i>Craponne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain situé 257, avenue Joachim Gladel et appartenant à la Commune -</i>	(p. 7)
N°CP-2016-0709	<i>Feyzin - Lyon 8°- Vénissieux - Voirie - Acquisition, à titre onéreux, de diverses parcelles de terrain destinées à être incorporées au domaine public de voirie à l'issue de la réalisation de la ligne de tramway T4 phase 1 et appartenant au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) -</i>	(p. 7)
N°CP-2016-0710	<i>Lyon 2°- Voirie de proximité - Acquisition d'un volume d'espace public, angle de la rue de la Monnaie et de la rue Mercière et appartenant au Syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier dénommé Le Silo - volume 1 -</i>	(p. 7)
N°CP-2016-0711	<i>Lyon 2°- Voirie de proximité - Acquisition de 2 parcelles de terrain nu et de 4 volumes d'espace public, angle de la rue de la Monnaie, de la rue Mercière et de la rue de Brest et appartenant à l'Association syndicale des propriétaires de l'ensemble immobilier Mercière-Saint Antoine -</i>	(p. 7)
N°CP-2016-0712	<i>Lyon 5°- Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu appartenant à l'Association diocésaine de Lyon et située 1, avenue de la Première division française libre -</i>	(p. 7)
N°CP-2016-0713	<i>Lyon 9°- Réserve foncière - Acquisition, à titre onéreux, des lots n°19, 28 et 6 dans un immeuble en copropriété situé 58, quai Paul Sédaillan et appartenant à Mme Camille Torrès -</i>	(p. 7)
N°CP-2016-0714	<i>Oullins - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, du volume 1 correspondant à la parcelle d'assiette située 55, rue de la République et appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) -</i>	(p. 7)
N°CP-2016-0715	<i>Saint Fons - Voirie - Acquisition, à titre onéreux, de 2 parcelles de terrain nu situées rue Jean Macé et appartenant à la société immobilière Interfora ou à toute société à elle substituée -</i>	(p. 8)
N°CP-2016-0716	<i>Villeurbanne - Habitat logement social - Acquisition, à titre onéreux, des lots n°1 et 21 et 7 et 18 dans un immeuble en copropriété situé 12, rue de la Soie et appartenant à M. Saïd Laieb -</i>	(p. 8)
N°CP-2016-0717	<i>Villeurbanne - Habitat logement social - Acquisition, à titre onéreux, des lots n°3 et 15 dans un immeuble en copropriété situé 12, rue de la Soie et appartenant aux époux Gherissi -</i>	(p. 8)
N°CP-2016-0718	<i>Villeurbanne - Habitat logement social - Acquisition, à titre onéreux, des lots n°8 et 19 dans un immeuble en copropriété situé 12, rue de la Soie et appartenant à Mme Checcacci -</i>	(p. 8)
N°CP-2016-0719	<i>Villeurbanne - Habitat logement social - Acquisition, à titre onéreux, des lots n°5, 10, 11, 14, 22 et 23 dans un immeuble en copropriété situé 12, rue de la Soie et appartenant aux époux Balahouane -</i>	(p. 8)
N°CP-2016-0720	<i>Villeurbanne - Développement urbain - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Soie - Acquisition, à titre gratuit, de l'emprise foncière de la voie dénommée Petite rue de la Poudrette et appartenant à la Commune -</i>	(p. 8)

N°CP-2016-0721	<i>Villeurbanne - Habitat Logement social - Acquisition, à titre onéreux, des lots n°9 et 17 dans un immeuble en copropriété situé 12, rue de la Soie et appartenant aux époux Rivier -</i>	(p. 8)
N°CP-2016-0722	<i>Lyon 7°- Habitat logement social - Cession, à titre gratuit, d'un immeuble situé 108, boulevard Yves Farge à la société Aralis -</i>	(p. 9)
N°CP-2016-0723	<i>Vaulx en Velin - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pilotage général du projet Carré de Soie - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 8)
N°CP-2016-0724	<i>Lyon 3°- Lyon 7°- Opération de restauration immo bilière - Engagement des enquêtes parcellaires suite à déclaration d'utilité publique -</i>	(p. 8)
N°CP-2016-0725	<i>Prestations d'interprétariat et de traduction - 3 lots - Autorisation de signer le marché de prestations intellectuelles à la suite d'une procédure adaptée selon l'article 30 du code des marchés publics -</i>	(p. 9)
N°CP-2016-0726	<i>Fonds social européen - Demande de subvention globale de la Métropole de Lyon auprès de l'Etat pour l'année 2016 -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-0727	<i>Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er au 31 décembre 2015 -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-0728	<i>Mandat spécial accordé à M. le Conseiller Jean-Yves Sécheresse pour un déplacement à Turin (Italie) du 11 au 12 février 2016 -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-0729	<i>Vaulx en Velin - Villeurbanne - Autorisation de déposer des demandes de permis de construire -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-0730	<i>Villeurbanne - Bron - Décines Charpieu - Lyon 7°- Oullins - Saint Priest - Ecully - Givors - Saint Genis Laval - Autorisation de déposer des demandes de permis de construire et des demandes de déclarations préalables -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-0731	<i>Meyzieu - Restructuration du collège Evariste Galois - Lot n°1B - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-0732	<i>Chassieu - Déconstruction de bâtiments industriels situés 92 et 93, avenue du Progrès - Lot n°1 : désamiantage - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché public -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-0733	<i>Lyon 2°- Travaux relatifs à la construction du Musée des Confluences - Lot n°J01 : jardins - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-0734	<i>Lyon 1er - Création d'un collège sur le site de la Tourette - Lot n°6 façades pierre - Autorisation de signer le protocole d'accord transactionnel avec le groupement d'entreprises DELUERMOZ DEMARS -</i>	(p. 11)
N°CP-2016-0735	<i>Lyon 1er - Création d'un collège sur le site de la Tourette 1°- Lot n°2 gros oeuvre - Autorisation de signer le protocole d'accord transactionnel avec l'entreprise Citinea Ouvrages fonctionnels -</i>	(p. 11)
N°CP-2016-0736	<i>Lyon 7°- Lyon 9°- Lyon 4°- Sainte Foy lès Lyon - Fontaines sur Saône - Dardilly - Lyon 1er - Villeurbanne - Lyon 3°- Ecully - Lissieu - Lyon 2°- Meyzieu - Charly - Lyon 6°- Lyon 8°- Saint Priest - Vénissieux - Lyon 5° - Vaulx en Velin - Feyzin - Saint Cyr au Mont d'Or - Aide à la pierre - Logement social 2015 - Attribution de subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux -</i>	(p. 12)
N°CP-2016-0737	<i>Bron - Quartier Terrailon - Secteur Caravelle - Travaux d'aménagement des espaces publics - Lot n°1 : terrassement, voirie, assainissement - Lot n°2 : réseaux secs, adduction eau potable (AEP) - Lot n°3 : espaces verts, plantations et lot n°4 : mobilier, serrurerie, jeux - Autorisation de signer les avenants n°1 de chacun des 4 lots -</i>	(p. 12)
N°CP-2016-0738	<i>Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière - Nouvelle tarification - Librairie-boutique -</i>	(p. 13)
N°CP-2016-0739	<i>Musée Gallo-romain de Lyon-Fourvière - Conventions de partenariat - Service culturel -</i>	(p. 13)

**Présidence de monsieur Gérard Collomb
Président**

Le lundi 8 février 2016 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres de la Commission permanente, dûment convoqués le 29 janvier 2016 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de la Métropole, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRÉSIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner monsieur Damien Berthilier pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Monsieur Berthilier vous avez la parole.

(Monsieur Damien Berthilier est désigné et procède à l'appel nominal).

Membres de la Commission permanente

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Colin, Charles, Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, MM. Berthilier, Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni.

Absents excusés : Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Brumm (pouvoir à Mme Bouzerda), Mmes Le Franc (pouvoir à M. Llung), Frier.

Membres invités

Présents : MM. Devinaz, Gouverneyre, Lebuhotel et Longueval.

Absent non excusé : M. Chabrier.

Absente excusée : Mme Runel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte)

**Adoption du procès-verbal
de la Commission permanente du 11 janvier 2016**

M. LE PRÉSIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 11 janvier 2016. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N° CP-2016-0693 - Lyon 3°- Réaménagement de la rue Garibaldi, parvis des Halles - Lot n°3 : marché de revêtements de surface - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte le dossier n°CP-2016-0693. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Oui, monsieur le Président et chers collègues, le dossier n°CP-2016-0693 à Lyon 3° concerne un marché de travaux pour les revêtements de surface pour le réaménagement du parvis des Halles, dans le cadre de la requalification de la rue Garibaldi. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 22 janvier 2016, a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises De Filippis/Eiffage génie civil établissement Gauthey/Sols Confluence pour un montant de 733 928,40 € TTC. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Voilà, c'était le seul dossier à vous présenter.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° CP-2016-0694 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Société française d'habitations économiques (SFHE) auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-0695 - Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-0696 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-0697 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-0698 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Poste habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Claisse rapporte les dossiers n°CP-2016-0694 à CP-2016-0698. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur : Oui, monsieur le Président et chers collègues, 5 dossiers de garanties d'emprunts pour diverses opérations qui concernent 378 logements et un montant total garanti de 10 487 121 €.

Le dossier n°CP-2016-0694 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Société française d'habitations économiques (SFHE) pour la construction de 8 logements à Saint Fons. Le montant garanti est de 716 550 €.

Le dossier n°CP-2016-0695 concerne des garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda pour l'acquisition-amélioration de 22 logements, rue Philibert dans Lyon 1er pour un montant total garanti de 2 191 555 €.

Le dossier n°CP-2016-0696 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia pour l'acquisition en VEFA de 54 logements, rue Marius Berliet dans Lyon 8°, pour un montant garanti de 4 154 476 €.

Le dossier n°CP-2016-0697 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat pour des opérations de réhabilitation de 72 logements à Villeurbanne, 97 à Neuville sur Saône et 72 à Bron. Le montant total garanti est de 5 008 750 €.

Le dossier n°CP-2016-0698 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Poste habitat Rhône-Alpes pour la construction de 39 logements dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de Ville à Vaulx en Velin, pour l'acquisition en VEFA de 14 logements, boulevard de Balmont à Lyon 9°. Le montant total garanti est de 4 761 821 €.

Voilà, j'en ai terminé avec ces dossiers.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de Alliade habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP -2016-0697 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE.

N° CP-2016-0699 - Travaux d'électromécanique et d'automatismes à réaliser sur les réseaux, les stations de pompage, les ouvrages hydrauliques d'eau potable et sur certains ouvrages hydrauliques annexes - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

N° CP-2016-0700 - Vaulx en Velin - Désengrèvement du Vieux Rhône et restauration du canal écrêteur dans le delta de Neyron - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché public - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n°CP-2016-0699 et CP-2016-0700. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Monsieur le Président et chers collègues, 2 dossiers. Tout d'abord, le dossier n°CP-2016-0699 concerne des travaux d'électromécanique et d'automatismes sur les réseaux, les stations de pompage, les ouvrages hydrauliques d'eau potable et sur certains ouvrages hydrauliques annexes. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché avec le groupement d'entreprises INEO Réseaux Est/CARRION, marché à bons de commande d'un montant minimum de 100 000 € HT à un montant maximum de 400 000 € HT, conclu pour une durée ferme de une année, reconductible de façon expresse 3 fois une année.

Pour le dossier n°CP-2016-0700 à Vaulx en Velin, je prendrais un peu plus de temps pour vous montrer où sont les priorités. C'est le désengrèvement du Vieux Rhône et la restauration du canal écrêteur dans le delta de Neyron. Je vous rappelle que le champ captant de Crépieux-Charmy comporte 82 puits et 32 forages répartis sur 300 hectares. Il alimente quotidiennement 270 000 mètres cubes d'eau potable, soit 85 % de l'eau de la Métropole. Depuis une dizaine d'années, nous avons des atterrissements. Ce sont des cailloux et des galets qui arrivent du Rhône, qui sont progressivement constitués à la Confluence du Canal sud et du Vieux Rhône, et qui génèrent quelques problèmes au niveau de la pérennité et de la sécurité du champ captant ainsi que la préservation de la station d'alerte et la lutte contre l'érosion, ce qui perturbe de façon importante les problèmes de captage.

Donc, nous avons lancé un marché pour enlever ces 150 000 mètres cubes de matériaux, donc d'un montant de 2,5 M€, et nous sommes amenés à vous proposer un avenant près de 300 000 € pour les raisons suivantes : un comité de suivi environnemental composé d'un certain nombre d'organisations tels que la DREAL, l'ONEMA, l'ARS Rhône-Alpes, et un certain nombre d'associations d'écologistes, de botanistes et autres spécialistes qui ont suivi les travaux. Ces personnes nous ont amené, en cours de travaux, à intégrer un certain nombre de dispositions, notamment la modification de plans d'exécution et le modelage du canal afin de réaliser en bas-fond 3 îles et bois morts servant de nichoir aux oiseaux et créant des frayères pour les brochets.

Nous avons trouvé des plantes rares qui, en fait, sont arrivées et que nous n'avions pas vu précédemment, nous avons été obligés de les répertorier et de les protéger en reprenant les plans d'exécution et le tracé de ce chenal en réalisant un relevé géomètre (GPS) et un certain nombre de prestations très importantes. Ensuite, lors du stockage des matériaux, d'une surface d'un hectare à proximité immédiate des travaux, il a été identifié pendant la phase de travaux comme un lieu d'habitat des crapauds calamites, c'est une calamité, etc., ce qui nous amène à vous proposer un avenant de 300 000 €. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Il faudra dire à monsieur Vaganay qu'il y a des frayères à brochet. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° CP-2016-0701 - Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 5, rue Alexandre Vial et appartenant aux époux Champier - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0702 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain du quartier Terraillon - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n°29 et 213 de la copropriété Le Terraillon, situés au 13, rue Guynemer et appartenant aux conjoints Djellali - Abrogation de la décision du Bureau n°B-2014-0131 du 10 juillet 2014 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0703 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terraillon - Acquisition, à titre onéreux, d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n°501 et 651 de la copropriété Le Terraillon, situés au 10, rue Hélène Boucher et appartenant aux conjoints Fiorani Prudhon Ferrenti - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0704 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Acquisition, à titre onéreux, des lots de copropriété n°58 et 242 situés 7, rue Guynemer et appartenant aux conjoints Khair - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0705 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Acquisition, à titre onéreux, de 10 lots dont 5 appartements et 5 caves, dans la copropriété Le Terraillon, située rue Guynemer, rue Marcel Bramet et rue Hélène Boucher, et appartenant à Alliage habitat - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0706 - Collonges au Mont d'Or - Mise en demeure d'acquiescer d'un immeuble situé 23, rue Pierre Pays et appartenant à Mme Isabelle Bardou - Renoncement à l'acquisition et levée de l'emplacement réservé n°9 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0707 - Corbas - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées avenue de Corbetta et rue des Marronniers et appartenant aux copropriétaires de la résidence Les Marronniers - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0708 - Craponne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 257, avenue Joachim Gladel et appartenant à la Commune - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0709 - Feyzin - Lyon 8° - Vénissieux - Voirie - Acquisition, à titre onéreux, de diverses parcelles de terrain destinées à être incorporées au domaine public de voirie à l'issue de la réalisation de la ligne de tramway T4 phase 1 et appartenant au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0710 - Lyon 2° - Voirie de proximité - Acquisition d'un volume d'espace public, angle de la rue de la Monnaie et de la rue Mercière et appartenant au Syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier dénommé Le Silo - volume 1 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0711 - Lyon 2° - Voirie de proximité - Acquisition de 2 parcelles de terrain nu et de 4 volumes d'espace public, angle de la rue de la Monnaie, de la rue Mercière et de la rue de Brest et appartenant à l'Association syndicale des propriétaires de l'ensemble immobilier Mercière-Saint Antoine - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0712 - Lyon 5° - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu appartenant à l'Association diocésaine de Lyon et située 1, avenue de la Première division française libre - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0713 - Lyon 9° - Réserve foncière - Acquisition, à titre onéreux, des lots n°19, 28 et 6 dans un immeuble en copropriété situé 58, quai Paul Sédaillan et appartenant à Mme Camille Torrès - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0714 - Oullins - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, du volume 1 correspondant à la parcelle d'assiette située 55, rue de la République et appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0715 - Saint Fons - Voirie - Acquisition, à titre onéreux, de 2 parcelles de terrain nu situées rue Jean Macé et appartenant à la société immobilière Interfora ou à toute société à elle substituée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0716 - Villeurbanne - Habitat logement social - Acquisition, à titre onéreux, des lots n°1 et 21 et 7 et 18 dans un immeuble en copropriété situé 12, rue de la Soie et appartenant à M. Said Laieb - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0717 - Villeurbanne - Habitat logement social - Acquisition, à titre onéreux, des lots n°3 et 15 dans un immeuble en copropriété situé 12, rue de la Soie et appartenant aux époux Gherissi - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0718 - Villeurbanne - Habitat logement social - Acquisition, à titre onéreux, des lots n°8 et 19 dans un immeuble en copropriété situé 12, rue de la Soie et appartenant à Mlle Checcacci - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0719 - Villeurbanne - Habitat logement social - Acquisition, à titre onéreux, des lots n°5, 10, 11, 14, 22 et 23 dans un immeuble en copropriété situé 12, rue de la Soie et appartenant aux époux Balahouane - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0720 - Villeurbanne - Développement urbain - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Soie - Acquisition, à titre gratuit, de l'emprise foncière de la voie dénommée Petite rue de la Poudrette et appartenant à la Commune - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0721 - Villeurbanne - Habitat Logement social - Acquisition, à titre onéreux, des lots n°9 et 17 dans un immeuble en copropriété situé 12, rue de la Soie et appartenant aux époux Rivier - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0723 - Vaulx en Velin - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pilotage général du projet Carré de Soie - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Service Finances, Achat, Ressources -

N° CP-2016-0724 - Lyon 3° - Lyon 7° - Opération de restauration immobilière - Engagement des enquêtes parcellaires suite à déclaration d'utilité publique - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction ressources -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte les dossiers n°CP-2016-0701 à CP-2016-0721, CP-2016-0723 et CP-2016-0724. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur : Oui, monsieur le Président et chers collègues, 22 dossiers relatifs à la mission foncière.

Les dossiers n°CP-2016-0701, CP-2016-0707, CP-2016-0708, CP-2016-0712, CP-2016-0714 et CP-2016-0720, respectivement à Bron, Corbas, Craponne, Lyon 5°, Oullins et Villeurbanne, sont relatifs à de la voirie de proximité et des acquisitions à titre gratuit pour des aménagements de voirie, pour une surface totale de 1 776 mètres carrés.

Le dossier n°CP-2016-0709 à Feyzin, Lyon 8° et Vénissieux concerne la régularisation foncière liée à la ligne T4. Il s'agit d'une surface de 17 639 mètres carrés pour un montant d'acquisition de 1 513 945,65 €.

Le dossier n°CP-2016-0711 à Lyon 2° concerne une opération de voirie et une régularisation foncière rue de la Monnaie pour 1 413 mètres carrés et un montant de 14 130 €.

Le dossier n°CP-2016-0710 à Lyon 2° concerne une régularisation de voirie rue Mercière pour 98 mètres carrés pour un montant de 980 €.

Le dossier n°CP-2016-0715 à Saint Fons concerne l'opération Tour de Ville de Saint Fons. Il s'agit d'un terrain nu pour 497 mètres carrés et pour une acquisition de 16 200 €.

Le total de ces acquisitions représentent 19 647 mètres carrés pour un montant de 1 545 255 €.

Les dossiers n°CP-2016-0703, CP-2016-0704 et CP-2016-0705, respectivement à Bron, concernent l'ORU de Bron. Il s'agit d'acquérir 7 logements et 7 caves dont une opération groupée de 5 logements et 5 caves pour Alliade. L'ensemble de ces 7 logements et 7 caves représentent des montants d'environ 254 151 € : 126 971 € pour Alliade, 53 580 € et 73 600 €.

Les dossiers n°CP-2016-0721, CP-2016-0718, CP-2016-0717, CP-2016-0719 et CP-2016-0716 à Villeurbanne, concernent des opérations d'habitat de logement social, démolition-reconstruction rue de la Soie de 8 logements et de 8 caves, pour des montants respectifs de 619 878 € : 89 964 €, 87 822 €, 276 759 € et 165 333 € dont une opération groupée de 3 logements.

Le dossier n°CP-2016-0713 à Lyon 9° concerne une réserve foncière sur le secteur de la ZAC de l'Industrie et c'est la maîtrise totale de l'immeuble situé 58, quai Paul Sédaillan. C'est une acquisition d'un logement et d'une cave pour un montant de 95 000 €.

Le total correspond à 16 logements, 16 caves et 1 grenier pour un montant de 1 066 029,41 €.

Sur les dossiers divers :

Le dossier n°CP-2016-0706 à Collonges au Mont d'Or concerne un abandon de mise en demeure d'acquisition. C'est l'emplacement réservé n°9, donc pas de dépense.

Le dossier n°CP-2016-0702 à Bron concerne l'ORU de Bron mais il s'agit d'une abrogation sur le logement appartenant aux Consorts Djellali, suite à une ordonnance d'expropriation, donc pas de dépense.

Le dossier n°CP-2016-0724 à Lyon 3° et Lyon 7° concerne une opération de restauration immobilière sur des copropriétés dégradées. C'est l'engagement des enquêtes parcellaires, suite à la DUP 29 et 31, rue Paul Bert, 225, rue de Créqui et 59, rue Salomon Reinach correspondant à 44 logements avec une estimation globale de 3 583 500 €.

J'en ai terminé, monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de Alliade habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2016-0705 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

N° CP-2016-0722 - Lyon 7°- Habitat logement social - Cession, à titre gratuit, d'un immeuble situé 108, boulevard Yves Farge à la société Aralis - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRESIDENT : Le dossier n°CP-2016-0722 est retiré de l'ordre du jour.

N° CP-2016-0725 - Prestations d'interprétariat et de traduction - 3 lots - Autorisation de signer le marché de prestations intellectuelles à la suite d'une procédure adaptée selon l'article 30 du code des marchés publics - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction ressources -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Galliano rapporte le dossier n°CP-2016-0725. Monsieur Galliano, vous avez la parole.

M. le Vice-Président GALLIANO, rapporteur : Monsieur le Président et chers collègues, le dossier n°CP-2016-0725 concerne un marché de prestations intellectuelles, essentiellement sous 2 formes : l'interprétariat et la traduction. Ceci est justifié par deux de nos compétences : une traditionnelle et une récente.

Compétence traditionnelle : c'est le rayonnement de Lyon dans les relations internationales avec les autres Métropoles et les autres pays, que ce soit en Union européenne ou hors Union européenne. Evidemment, vous le devinez, même si toutes nos troupes sont professionnelles et parlent beaucoup de langues, il y a certaines qu'on ne maîtrise pas vraiment et donc on a besoin parfois d'interprètes.

Compétence récente qui fait appel aussi à ces prestations. C'est depuis un an, en effet, comme vous le savez, que nous avons la compétence sociale exercée auparavant par le Département. Les différentes directions à la délégation au développement solidaire et à l'habitat avec le pôle enfance et famille peuvent avoir éventuellement besoin de traduction, soit pour les populations migrantes d'origines diverses et qui ne comprendraient pas notre système, soit pour nos services qui ont besoin d'interprétariat ou de traduction d'acte.

Donc, je vous propose des prestations faites sous 3 lots : interprétariat, traduction et interprétariat et traduction pour les usagers de la Métropole de Lyon pour un montant maximum de 416 000 € TTC chacune avec une signature pour un an ferme, reconductible de façon expresse 3 fois une année. Les lots n°1 et n°2 se font avec l'entreprise AMPLUS, le lot n°3 avec INTER SERVICE MIGRANTS RHONE ISM CORUM.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président GALLIANO.

N° CP-2016-0726 - Fonds social européen - Demande de subvention globale de la Métropole de Lyon auprès de l'Etat pour l'année 2016 - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'insertion et de l'emploi -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld rapporte le dossier n°CP-2016-0726. Monsieur Kimelfeld, vous avez la parole.

M. le Vice-Président KIMELFELD, rapporteur : Monsieur le Président et chers collègues, le dossier n°CP-2016-0726 autorise monsieur le Président à appeler, auprès de l'Etat, les fonds sociaux européens. On est sur une décision sur la stricte partie traditionnelle de la Métropole. L'an prochain, on aura un rapport plus conséquent, en tout cas avec une somme plus conséquente. A partir du 1er janvier 2017, nous reprendrons l'intégralité de la gestion du FSE, c'est-à-dire les fonds qui sont gérés aujourd'hui par les différents PLIE ALLIES-SOL et UNI-EST.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président KIMELFELD.

N° CP-2016-0727 - Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er au 31 décembre 2015 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution -

N° CP-2016-0728 - Mandat spécial accordé à M. le Conseiller Jean-Yves Sécheresse pour un déplacement à Turin (Italie) du 11 au 12 février 2016 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution -

N° CP-2016-0729 - Vaulx en Velin - Villeurbanne - Autorisation de déposer des demandes de permis de construire - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0730 - Villeurbanne - Bron - Décines Charpieu - Lyon 7° - Oullins - Saint Priest - Ecully - Givors - Saint Genis Laval - Autorisation de déposer des demandes de permis de construire et des demandes de déclarations préalables - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0731 - Meyzieu - Restructuration du collège Evariste Galois - Lot n°1B - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0732 - Chassieu - Déconstruction de bâtiments industriels situés 92 et 93, avenue du Progrès - Lot n°1 : désamiantage - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché public - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0733 - Lyon 2° - Travaux relatifs à la construction du Musée des Confluences - Lot n°J01 : jardins - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0734 - Lyon 1er - Création d'un collège sur le site de la Tourette - Lot n°6 façades pierre - Autorisation de signer le protocole d'accord transactionnel avec le groupement d'entreprises DELUERMOZ DEMARS - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0735 - Lyon 1er - Création d'un collège sur le site de la Tourette 1° - Lot n°2 gros oeuvre - Autorisation de signer le protocole d'accord transactionnel avec l'entreprise Citinea Ouvrages fonctionnels - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Laurent rapporte les dossiers n°CP-2016-0727 à CP-2016-0735. Madame Laurent, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente LAURENT, rapporteur : Monsieur le Président et chers collègues, parmi les dossiers à vous présenter ce matin, le dossier n°CP-2016-0727 a pour objectif de prendre acte des déplacements autorisés pour la période du 1er au 31 décembre 2015 pour certains d'entre vous, selon les déplacements présentés dans la décision.

Le dossier n°CP-2016-0728 vise à accorder un mandat spécial à monsieur le Conseiller Jean-Yves Sécheresse pour se rendre au second Sommet des Autorités métropolitaines qui se tiendra à Turin les 11 et 12 février 2016. L'objectif de ce sommet étant d'exprimer une position commune sur le rôle central des Métropoles en Europe.

Le dossier n°CP-2016-0729 à Vaulx en Velin et Villeurbanne concerne l'autorisation de déposer une demande de permis de construire modificatif au collège Lamartine à Villeurbanne pour la réhabilitation des sanitaires et la modification d'espaces d'attente sécurisés et une demande de permis de construire au collège Jacques Duclos à Vaulx en Velin pour la création de salles, l'installation d'équipements de ventilation et l'accessibilité handicapé.

Le dossier n°CP-2016-0730 à Villeurbanne, Bron, Décines Charpieu, Lyon 7°, Oullins, Saint Priest, Ecully, Givors et Saint Genis Laval concerne l'autorisation de déposer des demandes de permis de construire au collège Louis Jovet à Villeurbanne, collège Georges Clémenceau à Lyon 7°, collège Honoré de Balzac à Vénissieux et collège Joliot Curie à Bron pour la création de préaux. Ce dossier concerne également l'autorisation de déposer des déclarations préalables pour 11 collèges de l'agglomération :

- Pablo Picasso à Bron,
- Georges Brassens à Décines Charpieu,
- Jean de Verrazane à Lyon 9°,
- Pierre Brossolette à Oullins,
- Colette à Saint Priest,
- Tonkin à Villeurbanne,
- Laurent Mourguet à Ecully,
- Lucie Aubrac à Givors,
- Paul d'Aubarède à Saint Genis Laval,
- Victor Schoelcher à Lyon 9°,
- La Clavelière à Oullins,

pour rendre accessibles les locaux aux personnes à mobilité réduite, dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée.

Le dossier n°CP-2016-0731 à Meyzieu vise à autoriser la signature du marché pour le désamiantage des constructions concernant la restructuration du collège Evariste Galois.

Le dossier n°CP-2016-0732 à Chassieu a pour objet la signature de l'avenant au marché public de travaux pour la déconstruction de bâtiments industriels avec le groupement d'entreprises Forézienne d'entreprises/Valgo. Cet avenant concerne le désamiantage à la suite de détection de dalles contenant de l'amiante qui n'avaient pas été diagnostiquées.

Le dossier n°CP-2016-0733 à Lyon 2° a pour objectif la signature d'un avenant au marché : travaux relatifs à la construction du Musée des Confluences. Cet avenant concerne le lot n°J01 : jardins et qui a pour objet la substitution de la société ROGER MARTIN RHONE-ALPES à la société SAEM et la prise en compte de l'augmentation de l'enveloppe prévisionnelle à la suite de travaux supplémentaires.

Le dossier n°CP-2016-0734 à Lyon 1er a pour objectif d'approuver et d'autoriser la signature du protocole d'accord transactionnel au marché public de travaux pour le lot n°6 : Façades-pierre dans le cadre de la création d'un collège sur le site de la Tourette avec le groupement d'entreprises DELUERMOZ-DEMARS. Ce protocole a pour objet de mettre un terme au litige opposant la Métropole et le groupement d'entreprises DELUERMOZ-DEMARS.

Le dossier n°CP-2016-0735 à Lyon 1er a pour objectif d'approuver et d'autoriser la signature du protocole d'accord transactionnel au marché public de travaux pour le lot n°2 : gros œuvre, dans le cadre de la création d'un collège sur le site de la Tourette avec la société Citinea Ouvrages fonctionnels. Ce protocole a pour objet de mettre un terme au litige opposant la Métropole et la société Citinea Ouvrages fonctionnels relativement au règlement de travaux supplémentaires et aux pénalités que la maîtrise d'ouvrage estime devoir imputer à l'entreprise et à l'indemnisation des préjudices subis en raison des retards non imputables à l'entreprise.

Voilà, mes chers collègues, j'en ai terminé.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente LAURENT.

N° CP-2016-0736 - Lyon 7°- Lyon 9°- Lyon 4°- Sainte Foy lès Lyon - Fontaines sur Saône - Dardilly - Lyon 1er - Villeurbanne - Lyon 3°- Ecully - Lissieu - Lyon 2°- Meyzieu - Charly - Lyon 6°- Lyon 8°- Saint Priest - Vénissieux - Lyon 5°- Vaulx en Velin - Feyzin - Saint Cyr au Mont d'Or - Aide à la pierre - Logement social 2015 - Attribution de subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux - Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Direction de l'habitat et du logement -

N° CP-2016-0737 - Bron - Quartier Terrailon - Secteur Caravelle - Travaux d'aménagement des espaces publics - Lot n°1 : terrassement, voirie, assainissement - Lot n°2 : réseaux secs, adduction eau potable (AEP) - Lot n°3 : espaces verts, plantations et lot n°4 : mobilier, serrurerie, jeux - Autorisation de signer les avenants n°1 de chacun des 4 lots - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Le Faou rapporte les dossiers n°CP-2016-0736 et CP-2016-0737. Monsieur Le Faou, vous avez la parole.

M. le Vice-Président LE FAOU, rapporteur : Monsieur le Président et chers collègues, deux projets de décisions. Le dossier n°CP-2016-0736 à Lyon 7°, Lyon 9°, Lyon 4°, Sainte Foy lès Lyon, Fontaines sur Saône, Dardilly, Lyon 1er, Villeurbanne, Lyon 3°, Ecully, Lissieu, Lyon 2°, Meyzieu, Charly, Lyon 6°, Lyon 8°, Saint Priest, Vénissieux, Lyon 5°, Vaulx en Velin, Feyzin et Saint Cyr au Mont d'Or a trait à l'attribution de subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux. Il est rappelé que la Métropole accorde ses subventions en son nom propre ainsi qu'en déléguataire des aides de l'Etat. Donc, il s'agit d'attribuer une subvention pour un montant total de 11 268 742 € visant à la production de 819 logements sociaux répartis sur une liste de communes jointe au projet de décision dont 107 au titre de la reconstitution dans le cadre des opérations menées par l'ORU.

Le dossier n°CP-2016-0737 à Bron concerne le quartier du Terrailon, secteur Caravelle. Il s'agit d'une autorisation de signer les avenants pour 4 lots : terrassement, réseaux secs, espaces verts et mobilier, serrurerie. L'objet de cet avenant est un avenant technique sur le plan administratif pour permettre une modification du cahier des clauses administratives particulières permettant une réception partielle des ouvrages dès leur livraison, donc il n'y a pas de modification du montant total du marché. Il s'agit juste d'un avenant technique.

Voilà, j'en ai terminé, mes chers collègues.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président LE FAOU.

N° CP-2016-0738 - Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière - Nouvelle tarification - Librairie-boutique - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle éducation, culture, sport, vie associative - Direction de la culture et des sports -

N° CP-2016-0739 - Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière - Conventions de partenariat - Service culturel - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle éducation, culture, sport, vie associative - Direction de la culture et des sports

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Picot rapporte les dossiers n°CP-2016-0738 et CP-2016-0739. Madame Picot, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente PICOT, rapporteur : Monsieur le Président et chers collègues, les dossiers n°CP-2016-0738 et CP-2016-0739 concernent le Musée gallo-romain. Je vous rappelle que le Musée gallo-romain et sa boutique ont été transférés par le Conseil général et sont gérés en régie directe.

Le dossier n°CP-2016-0738 concerne la mise à jour de la tarification de la librairie-boutique. Il autorise l'acquisition de nouveaux ouvrages et objets thématiques liés à la programmation culturelle. Il prévoit également l'actualisation des prix de vente des références de la boutique selon les prix fixés par les fournisseurs.

Le dossier n°CP-2016-0739 fixe les budgets annuels des conventions de partenariat du Musée gallo-romain pour des actions auprès des publics éloignés ou empêchés et pour l'accueil de projets culturels ou événementiels dont la liste est jointe au projet de décision. Il s'agit en réalité de reconductions de partenariats conclus de gré à gré. La liste n'est pas limitative et pourra faire l'objet d'une nouvelle décision. Toutes ces conventions sont prévues pour une durée de 3 ans.

J'en ai terminé, monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PICOT.

M. LE PRESIDENT : Nous en avons terminé. Merci.

La séance est levée à 11 heures 30.

Conformément à l'article 48 du règlement intérieur du Conseil de la Métropole, le présent procès-verbal a été arrêté le : 7 mars 2016.

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Gérard Collomb
